

## ⚠️ Attention

Les pièces envoyées par courriel doivent être au format **PDF uniquement**.

Les saisies sur salaire, oppositions, avis à tiers détenteurs et les majorations à partir de 40% sur l'avis d'imposition, présument de la non solvabilité du locataire → **le dossier sera donc refusé**.

Pour les titres de séjours en cours de renouvellement → **le dossier sera donc refusé**.

Pour les situations CDD <12 mois, intérimaire, chômeur, intermittent du spectacle, personne morale → **le dossier sera donc refusé**.

## Pour l'ensemble des profils



### Copie de la carte d'identité

recto/verso ou passeport ou titre de séjour en cours de validité. (Minimum 6 mois avant renouvellement)



### Copie des 3 dernières quittances

**de loyer** ou taxe foncière ou attestation hébergement.

## Le locataire ou co-locataire ou caution physique est :

### Salarié

#### 1 Copie des deux derniers avis d'imposition

Les 4 feuillets (aucune copie de déclaration de revenus ne sera acceptée)

#### 2 Si allocations et pensions diverses

Attestation de justification

#### 3 Contrat de travail complet (tamponné et signé par l'employeur et l'employé(e))

#### 4 Attestation employeur précisant le statut du candidat (CDI/CDD...)

Si il est en cours de préavis et/ou de licenciement ou en cours de période d'essai

#### 5 Livret de famille ou de mariage

Si le couple est marié

#### 6 Les 3 dernières fiches de paye

(recto-verso) dans leur intégralité

### Retraité

#### 1 Copie des deux derniers avis d'imposition

Les 4 feuillets (aucune copie de déclaration de revenus ne sera acceptée)

#### 2 Si allocations et pensions diverses

Attestation de justification

#### 3 La notification de droits faite par la caisse de retraite

##### - Si retraite payée mensuellement

Les 2 derniers décomptes de pension avant la date de signature de bail

##### - Si retraite payée trimestriellement

Les 3 derniers décomptes de pension avant la date de signature de bail

##### - Si retraite payée annuellement

Fournir le dernier avis de paiement

### Etudiant ou apprenti\*

#### 1 Certificat scolaire ou justificatif d'inscription

Pour l'année en cours ou à venir

#### 2 Simulation prestation CAF / APL

#### 3 RIB de l'étudiant

#### 4 Prévoir caution physique (garant) revenus minimum = 4x le loyer charges comprises

Répondant aux critères habituels de solvabilité

\*Pour les étudiants et apprentis : une caution physique est autorisée.

Afin de respecter les dispositions légales sur le non cumul, seuls les dossiers avec un locataire ou des colocataires ayant tous le statut étudiant ou apprenti peuvent présenter un garant physique.

# Pièces à réunir pour la constitution d'un dossier de candidature de location

## Le locataire ou co-locataire ou caution physique est :

### Gérant ou dirigeant de société (avec deux ans d'existence minimum)

#### 1 Copie des deux derniers avis d'imposition

Les 4 feuillets (aucune copie de déclaration de revenus ne sera acceptée)

#### 2 Si allocations et pensions diverses

Attestation de justification

#### 3 Si le gérant est salarié

Copie des 3 derniers bulletins de salaire

#### Si le gérant est non salarié

Attestation expert-comptable attestant des revenus pour l'année en cours

#### - Copie des 2 derniers bilans de la société ou comptes de résultat par l'expert comptable

#### - Copie du justificatif d'inscription au registre des métiers et un extrait de kbis datant de moins de 3 mois

### Commercant, artisan ou profession libérale

#### 1 Copie de la carte professionnelle

En cours de validité (si le candidat en a une)

#### 2 Copie des deux derniers avis d'imposition

Les 4 feuillets (aucune copie de déclaration de revenus ne sera acceptée)

#### 3 Si allocations et pensions diverses

Attestation de justification

#### 4 Si le gérant est salarié

Copie des 3 derniers bulletins de salaire

#### Si le gérant est non salarié

Attestation expert-comptable attestant des revenus pour l'année en cours

#### - Copie des 2 derniers bilans de la société ou comptes de résultat par l'expert comptable

#### - Copie du justificatif d'inscription au registre des métiers et un extrait de kbis datant de moins de 3 mois

Toute pièce manquante sera susceptible de compromettre l'entrée du candidat dans les lieux

Dossier incomplet du locataire ou du propriétaire (bailleur) → pas de rédaction de bail → pas d'entrée dans les lieux